



Saint-Denis, le 21 mars 2017

M. Guillaume PEPY
Président du Directoire de SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

M. Frédéric DELORME
Directeur général Sécurité
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Monsieur le Président,

Notre Fédération vient de prendre connaissance des conclusions du rapport d'expertise préliminaire suite à l'accident ferroviaire du 14 février 2017 à Bettembourg. Si, à l'heure actuelle, l'enquête se poursuit pour faire toute la lumière sur cette catastrophe, le moins que l'on puisse dire, c'est que les premières conclusions sont alarmantes.

En effet, au regard de ce rapport et contrairement à ce que les membres de votre Direction ont prétendu, il est clairement établi qu'il y a eu déficience des systèmes de sécurité liés aux infrastructures. Ce système aurait permis d'éviter la collision. Il n'a pas fonctionné et en absence de conclusions définitives de l'enquête, personne n'est capable de dire s'il fonctionne à l'heure actuelle.

En conséquence, nous voudrions savoir quelles sont les mesures conservatoires que vous comptez mettre en œuvre pour pallier aux carences des systèmes de sécurité liés à la voie. Nous exigeons également que vous mettiez immédiatement fin aux pressions managériales, mises en demeure et procédures disciplinaires en cours sur les agents ayant fait valoir leur droit de retrait.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail
Erik Meyer